

Priorités Santé

n° 53
Septembre / Octobre / Novembre / Décembre
2018

Bulletin d'information
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.cres-paca.org

DOSSIER

Le saturnisme infantile, du dépistage à la prévention

P.8 Var : un partenariat efficace pour promouvoir
le dépistage organisé des cancers

P.9 Moi(s) sans tabac : record de
participation pour l'édition 2018

P.10 Développement durable : 265 établissements
de la région engagés

Sommaire

Dossier



Le saturnisme infantile, du dépistage à la prévention 3 à 5



Enfants, adolescents, jeunes

■ Var

Un réseau de 30 Promeneurs Du Net dans le Var 6



Maladies chroniques

■ Hautes-Alpes

Pathologies cardiovasculaires : devenir acteur de sa prise en charge et améliorer sa qualité de vie 7



Population générale

■ Var

Un partenariat efficace pour promouvoir le dépistage organisé des cancers 8



■ Région

Mois sans tabac : record de participation pour l'édition 2018 9



Santé-environnement

■ Région

Développement durable : 265 établissements de la région engagés 10



Portrait

Estelle Cohen :

« Le patron d'Asalée, c'est le patient » 11

Questionnaire d'évaluation du bulletin du CRES 12

Espace CRES

1/ Actualités 13

2/ Le dispositif régional de soutien en prévention et promotion de la santé 14

3/ Documentation : Dépistage du saturnisme infantile 15

Les écrits 16-17

Abstinence... et s'il existait un plan B ?

Association Santé ! alcool et réduction des risques : autres regards, nouvelles pratiques

Un article de Jean-Christophe Dessart, Helene Blanc, Emmanuelle Latourte, Marie Moretti

Au microscope

CREAI PACA et Corse

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité 18

Agenda 19

Le saturnisme infantile, du dépistage à la prévention

Photo : Pierre CLOT

La sous-déclaration de cas de saturnisme infantile oblige les autorités sanitaires à développer le dépistage et favoriser la coopération entre professionnels médicaux et sociaux.

Prendre à bras le corps le problème du saturnisme, une maladie caractérisée par la présence excessive de plomb dans l'organisme, est redevenu une préoccupation centrale des autorités sanitaires. Cette maladie existe depuis des millénaires - elle constituait déjà un problème de santé publique très important pour l'empire romain - elle sévit pourtant aujourd'hui dans de nombreuses communes de notre pays, dont Marseille, dans des quartiers rongés par la misère et l'habitat indigne. C'est une maladie liée à la très grande précarité et force est de constater qu'elle est totalement sous-évaluée et diagnostiquée en France.

Lutter contre les idées reçues !

Le saturnisme correspond à une imprégnation excessive des individus, en particulier des enfants, au plomb. *“C'est un métal, rappelle le docteur Rémi Laporte, qui n'a aucune fonction dans aucun organisme vivant”*. Cette substance est toxique pour l'organisme, même à faible concentration. Chez les enfants, une intoxication à un niveau 50 µg de plomb par litre de sang entraîne la déclaration obligatoire d'un cas de « saturnisme infantile », ainsi que des mesures d'intervention pour réduire l'exposition. *“Mais alors que le saturnisme infantile fait partie des maladies à déclaration obligatoire en France, et que le repérage de ces facteurs de risque est mentionné dans le carnet de santé de l'enfant, son dépistage reste très inférieur aux nombres de cas attendus, explique le docteur Laporte. Ceci s'explique par un certain nombre de croyances fausses largement diffusées et contre lesquelles nous devons lutter, en particulier le fait que cette maladie aurait disparu dans notre pays alors que pas du tout. Nombre de personnes croient à tort que la maladie n'est pas grave, que l'absence de symptôme rassure sur l'état de santé de l'enfant, que d'autres choses seraient prioritaires en consultation, ou qu'un enfant atteint de saturnisme serait caricatural (pauvre, anémique, agité, avec mal au ventre ou mangeant la peinture...)”*

Quand on s'arrête à ces croyances, on a raté la majeure partie des cas de saturnisme. En particulier, la plupart des cas sont a priori atypiques. De plus, certains effets sont irréversibles, en particulier concernant les atteintes neurologiques et rénales”.

En 2008, 1/10^{ème} des enfants seulement étaient repérés en France. En 2016, en PACA, 210 cas de saturnisme ont été diagnostiqués, bien en-dessous des chiffres réels.

Une sensibilisation accrue de tous les professionnels de la santé et du social

Malgré ses efforts liés au déploiement d'une première consultation « enfant-environnement » luttant contre les pathologies liées à l'environnement, créée en 2011 à l'hôpital Nord de Marseille et requalifiée en PASS mère-enfant en 2014 à l'AP-HM.

C'est pour toutes ces raisons que l'ARS PACA a décidé d'accentuer ses efforts sur le dépistage et la prévention, en sensibilisant tous les professionnels de la santé et du social à cette pathologie.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre une des plus fortes proportions de ménages pauvres, plus exposés aux risques environnementaux et rencontrant plus de difficultés d'accès aux soins. La mise en œuvre du plan régional santé environnement (PRSE) a mis en lumière les vulnérabilités de ces publics. C'est désormais tout un dispositif qui a été organisé pour favoriser le dépistage et la prise en charge du saturnisme infantile, qui vise médecins et personnels socio-éducatifs, généralistes, pédiatres, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, mais aussi des assistantes sociales et toutes celles qui se rendent à domicile et peuvent objectiver des facteurs d'exposition au plomb et permettre de recueillir ces risques pour une prise en charge médicale adaptée. Il s'agit, dans toutes ces actions, d'informer sur les facteurs d'exposition au plomb, de donner les premiers conseils et d'orienter le parcours de soins, notamment pour ceux qui se rendent au domicile des familles.



Il est recommandé de dépister le saturnisme de l'enfant quand il habite un bâtiment ancien (construit avant 1975, d'autant plus quand c'est avant 1949 ou de date inconnue) et que dans ce bâtiment, il y a des peintures dégradées ou que des travaux de rénovation récents ont été réalisés. C'est aussi le cas si l'enfant consomme une eau avec la présence de canalisations en plomb visibles, s'il mange des écailles de peinture, qu'on utilise une vaisselle en céramique artisanale et décorée, ou s'il peut manger des fruits et des légumes cultivés sur un site industriel à risque ou ayant rejeté du plomb dans l'atmosphère.

Différents outils pour faciliter le questionnaire

Pour interroger les facteurs d'exposition, le guide du Haut Conseil de la santé publique a mis à disposition des fiches, qui permettent le recueil de ces informations. De son côté, l'ARS PACA a mis à disposition une série de photos qui facilitent la relation et l'entretien avec les familles en consultation sur les potentielles dégradations au logement et ses conséquences. En consultations, il est recommandé d'effectuer un interroga-

toire sur les facteurs d'exposition sur tous les publics à risque et une prescription de plombémie à chaque fois qu'il y a un facteur d'exposition repéré.

Le seuil de vigilance est dépassé dès 25 µg par litre. Il est alors recommandé de délivrer des conseils hygiéno-diététiques de prévention et d'effectuer un suivi biologique s'il y a une exposition persistante. Et quand le seuil d'intervention rapide à 50 µg par litre est dépassé, il définit un cas de saturnisme, pour les enfants, il faut faire une déclaration obligatoire, une enquête est réalisée par l'ARS, ou par certains services d'hygiène et de salubrité, et un suivi médical est mis en place selon les normes de santé publique.

Tout en ayant une attitude rassurante pour la famille si l'exposition est contrôlée au plus tôt, en supprimant toute source d'exposition au plomb. D'autres cas dans l'entourage de l'enfant doivent être recherchés et un suivi médical proposé.

C'est le même protocole à l'œuvre pour les femmes enceintes, qui risquent d'accoucher prématurément, notamment pour l'éviction du plomb dans ces logements.

Dans tous les cas, un suivi médical et social est à mettre en place rapidement, car si on ne traite pas la cause et les facteurs d'exposition, la prise en charge est tronquée. "Pour favoriser le

dépistage du saturnisme, une meilleure coopération doit intervenir entre professionnels de santé et professionnels socio-éducatifs", conclut Rémi Laporte. —■

> Les consultations santé-environnement financées par l'ARS PACA

Pour réduire les inégalités de santé, l'ARS Paca a adapté sa stratégie de prévention auprès des populations les plus précaires et les plus exposées aux risques environnementaux. À Marseille, la consultation santé-environnement créée en 2011 s'est transformée en 2014 en PASS mère-enfant avec des consultations sur deux sites de l'AP-HM, l'Hôpital Nord et la Timone.

Depuis 2015, l'ARS Paca a étendu ces consultations enfant-environnement dans les autres départements de la région, à Avignon, Digne-les-Bains, Nice et Toulon.

La coordination de ce déploiement est pilotée par la Direction santé-environnement de l'ARS Paca et la PASS mère-enfant de l'AP-HM.

Dans le Var, une cellule enfant-environnement au sein de la Pass du centre hospitalier intercommunal de Toulon-La Seyne a ouvert en novembre 2015.

Dans les Alpes-Maritimes, l'hôpital Lenval à Nice a mis en place une consultation « santé environnement précarité », au sein de la Pass de l'hôpital.

Dans le département du Vaucluse, une consultation enfant-environnement a ouvert ses portes au sein du service pédiatrique du centre hospitalier d'Avignon.

En 2019, une consultation enfant-environnement s'ouvre à Digne-les-Bains au sein de la Pass de l'hôpital, en reprise de celle qui avait eu lieu à Manosque.



3 questions à ...

Des outils en région

Comment intégrer le dépistage du saturnisme infantile aux pratiques de soins ? Quels sont les facteurs d'exposition ? Quels sont les premiers conseils à proposer et vers quelle structure orienter les patients ? Où s'informer ?



Toutes ces questions ont fait l'objet d'un webinaire, conçu par le CRES et l'ARS dans le cadre du PRSE et diffusé à plusieurs reprises en direct sur le web fin 2018, dont on peut retrouver le contenu sur le site du CRES. <http://www.cres-paca.org/a/613/un-webinaire-sur-le-saturnisme-infantile/>

L'ARS de son côté a mis en ligne un document illustrant les principaux risques d'exposition au plomb.



<https://www.paca.ars.sante.fr/prevention-et-depistage-du-saturnisme-intoxication-au-plomb>

https://www.paca.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-04/Serie_photos_reperage_risque_exposition_au_plomb_ars_paca_2.pdf

Dr Rémi Laporte, pédiatre, AP-HM

Le Dr Rémi Laporte suit les enfants atteints de saturnisme à la permanence d'accès aux soins de santé mère-enfant (PASS) et fait partie du comité de pilotage de la lutte contre le saturnisme infantile dans les Bouches-du-Rhône. Il a participé à la mise à jour du guide pratique de dépistage et de prise en charge des expositions au plomb chez l'enfant mineur et la femme enceinte du HCSP.



Que constatez-vous sur le terrain ?

Il existe un vrai déficit de dépistage qui se traduit par un déficit sur le nombre de cas attendus par rapport à ce que l'on observe. Des plombémies ne sont pas réalisées pour plusieurs raisons alors qu'elles devraient l'être. Les prescripteurs ont un défaut de sensibilisation et un défaut de connaissances, et souvent une représentation caricaturale de la maladie. En fait, c'est comme l'hypertension, quand il n'y a pas de symptômes, on ne pense pas à prendre la tension. Pour le plomb, c'est le même problème, on ne pense pas à prescrire une plombémie alors même qu'il existe de multiples risques. Quand un enfant est exposé au plomb, les expositions environnementales sont multiples car souvent le logement est dégradé et la famille n'a pas les moyens de se loger dans de meilleures conditions. Dans ces logements, il y a aussi souvent des moisissures, des risques électriques, de chutes d'objet. Toutes ces expositions ont des conséquences importantes sur le plan médical. Le plomb, tant qu'on ne l'a pas cherché au travers d'une plombémie, on ne s'aperçoit pas que l'enfant est atteint. Ce qui compte dans ce cas, c'est la dose de plomb et la durée d'exposition. Pour la grande majorité des cas, il n'y a pas de traitement médicamenteux efficace. Il faut traiter la cause et suivre les conséquences.

Vous notez des éléments flagrants à Marseille, que l'on sait avoir de nombreux logements indignes ?

Tout à fait, il y a beaucoup de logements dans l'ancien avant 1949 et jusqu'aux années 1970. Il peut aussi y avoir intoxication quand il y a des travaux récents dans les logements qui peuvent exposer à ces polluants. C'est pour cela que nous adressons aussi nos messages à d'autres destinataires que les médecins prescripteurs, qui ne voient les gens que dans leur cabinet. Ceux qui se déplacent au domicile, assistantes sociales, sages-femmes, inspecteurs des services municipaux etc. peuvent repérer certains éléments qui demandent à être étudiés de plus près et inciter le médecin à prescrire une plombémie. On met en place une chaîne d'alerte.

Quel est votre message essentiel ?

Le saturnisme est une maladie à déclaration obligatoire. De plus, son dépistage est recommandé et mentionné dans le carnet de santé dans les visites de 9 mois à 6 ans. Aujourd'hui, c'est insuffisamment fait. On doit développer des outils, comme le webinaire réalisé par le CRES, une série photos de l'ARS, pour que chacun puisse prendre ses responsabilités. Dans l'examen pédiatrique, on doit prendre du recul par rapport aux petites maladies et petits bobos. Et ne pas oublier, dans les consultations classiques, le suivi des enfants avec la prise en compte de l'environnement dans son ensemble. Aujourd'hui on ne fait pas bien, puisque c'est sous-déclaré. Il faut donc s'attacher à mieux dépister. Enfin, on ne doit pas négliger cette question non plus avec les enfants primo-arrivants de pays d'origine plus exposés encore au plomb. »

Enfants, adolescents, jeunes

→ Un réseau de 30 "Promeneurs du net" dans le Var

Ensemble, les acteurs du champ de la jeunesse du Var sont activement présents sur les réseaux sociaux numériques des 12-25 ans. Depuis juin 2017, la Maison des adolescents du Var coordonne un réseau d'une trentaine de professionnels dans le cadre du dispositif « Promeneurs du net ».

Var

Le dispositif suédois les "Promeneurs du net" a été expérimenté par la CAF depuis 2012 dans la Manche et trois autres départements, et généralisé en 2017 par la CNAF à l'ensemble du territoire. La Maison des Adolescents du Var (MDA 83) en assure la coordination depuis l'implantation de l'action dans le Var.

Parce que 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le web une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet et contribuer à développer leurs compétences en ligne ? Qui pour répondre à leurs sollicitations quand ils sont éloignés géographiquement des structures jeunesse ? Qui pour les accompagner dans des pratiques en ligne adéquates, émancipatrices ? Qui, enfin, pour les sensibiliser à un usage responsable des écrans et d'Internet ?

Dans le Var, ce sont 30 professionnels jeunesse qui ont

été sélectionnés : animateurs de centres sociaux, de bureaux d'information jeunesse, professionnels de la maison des adolescents, animateurs d'espaces jeunes, travailleurs sociaux en foyer pour jeunes travailleurs, éducateurs sportifs ...

Une animation de réseau, un accompagnement, la professionnalisation des acteurs

Chaque année, un promeneur participe à des journées de regroupements organisées par la coordination ; des rencontres qui ont pour objet de faire réseau, de permettre collectivement l'analyse de pratiques éducative en ligne, l'élaboration de projets collaboratifs entre promeneurs.

C'est également une offre de formation. En 2018, les promeneurs ont été notamment formés au repérage de la crise suicidaire et la prise en charge de la souffrance psychique (en partenariat avec le CoDES 83),



aux conduites addictives, au développement socioaffectif de l'adolescent.

Une intelligence collective au service des jeunes

En 2019, l'offre de formation se diversifie ce qui permet à la MDA 83 de transmettre son expertise sur l'adolescence et ainsi promouvoir la santé et le bien-être des jeunes via les réseaux sociaux.

L'action est inscrite au schéma départemental des services aux familles du Var. Régulière-

ment, ont lieu des rencontres d'échanges et de co-construction associant : Caf du Var, Direction départementale de la cohésion sociale, Conseil départemental du Var, Agence régionale de santé, Education, nationale, MSA, CRIJ PACA, UDAF du Var.

Contact : Maison Des Adolescents du Var - MDA 83
71, place Pécheret, 83000 Toulon
Tél. : 04 94 92 11 12
contact@mda83.org
www.mda83.org

Retour sur l'histoire des MDA

1999 : création de la première MDA au Havre, structure pluridisciplinaire d'accueil et d'écoute des jeunes. En 2002, le rapport de la défenseure des droits plaide pour la généralisation des maisons. À l'issue de la conférence de la famille en 2004, présidée par le Pr Marcel Rufo, le programme 2005-2010 des MDA est lancé. 2005 : premier cahier des charges. 2008 : l'Association nationale des MDA est créée. En novembre 2016, sortie du plan santé bien-être des jeunes et une réactualisation du cahier des charges national des Maisons des adolescents est produite. Sur un territoire donné, elles sont des structures pluridisciplinaires constituant des lieux ressources sur l'adolescence et ses problématiques à destination des jeunes, des familles et des professionnels.

Dans le Var, depuis janvier 2017, les jeunes varois de 11 à 25 ans sont accueillis à la Maison des Adolescents du Var dont le siège est à Toulon, en centre de ville, au cœur de la métropole.

La MDA 83 est animée par une équipe pluridisciplinaire et est présidée depuis sa création par le Pr Marcel Rufo.



Être "Promeneur du net", concrètement c'est :

Assurer une continuité de tous les jours sur les réseaux sociaux numériques des jeunes - Facebook, Snapchat, Instagram, Tik tok, Youtube... - ce n'est pas un métier, c'est une façon différente de travailler, c'est utiliser les potentialités d'Internet tout en assurant une prévention des risques à travers une veille et une présence éducative en ligne.

Les « promeneurs » (animateurs, éducateurs, référents jeunesse, chargés d'accueil, infirmière...) se connectent 4 heures par semaine à des créneaux fixes en horaires décalés. Ils sont disponibles en non présentiel pour les jeunes qu'ils accompagnent (réponse aux interrogations, impulsion de projets...), ils sont amis en ligne avec les jeunes, ils effectuent une veille sur les profils des adolescents, ils publient des éléments d'actualité susceptibles d'intéresser les jeunes (promotions d'offres du territoire, de la structure, de dispositifs jeunesse...) ou des sujets en lien avec des problématiques repérées sur les profils... ils animent une plateforme en ligne, un lieu d'échanges, de réflexion et d'information pour les jeunes.

Chiffres-clés 2018 : 313 jeunes accompagnés en ligne, 345 comportements problématiques repérés, 1128 discussions majoritairement privées, des dizaines de groupes privés animés, 1160 publications sur des thèmes comme la scolarité, la vie professionnelle, les comportements à risques, l'usage d'Internet.

Maladies chroniques

➔ Pathologies cardiovasculaires : devenir acteur de sa prise en charge et améliorer sa qualité de vie

“Aller chercher en soi ce qui peut permettre d’éviter l’aggravation de la maladie et accueillir ses propres compétences”, tel est le propos du programme éducatif mené par les équipes pluridisciplinaires de La Capucine à Gap et La Durance à Tallard. Un programme accessible à toute personne volontaire qu’elle soit hospitalisée ou pas.

Très bien adaptée aux pathologies cardiovasculaires, l’éducation thérapeutique initiée par les deux établissements Hauts-Alpins, en partenariat avec le CHICAS de Gap, fait appel à des cardiologues, une kinésithérapeute, une sophrologue, une enseignante en activité physique adaptée et une diététicienne. “Chacun d’entre eux aborde le patient sous un angle différent et cela crée une dynamique formidable” s’enthousiasme Catherine Filippucci, médecin responsable du programme.

Au préalable, un entretien individuel définit quels sont les besoins de la personne en termes d’accompagnement. Souvent, celle-ci souhaite acquérir des connaissances sur sa maladie. Comment le cœur et les coronaires fonctionnent-ils ? Pourquoi les artères se bouchent-elles ? En quoi consiste le pontage ou la pose de prothèses vasculaires ou artérielles, celle d’un pacemaker ou d’un défibrillateur ? Quels sont les facteurs à risque : hérédité, tabac, cholestérol, stress, apnées du sommeil, manque d’activité physique ? Au cours d’un atelier, tous les questionnements possibles et imaginables sont passés en revue par les médecins. “Mais au-delà de la nécessité d’en savoir plus, chacun ressent un immense besoin de s’exprimer, de se confier” constate Catherine Filippucci. C’est pour cela que

des groupes sont constitués, pour trouver des pairs avec qui échanger. “Quand on peut parler avec ceux qui ont vécu la même chose que soi, on est dans la vérité, dans l’honnêteté, plus aucun sujet n’est tabou. Le partage d’expérience occasionne un immense respect mutuel. Les personnes se soutiennent, se donnent des combines, c’est valorisant et porteur”.

Comprendre la maladie mais aussi mieux la vivre et trouver des outils

Participer à l’atelier de diététique ? Celui-ci a l’avantage d’orienter la réflexion sur une alimentation équilibrée et pauvre en sel qui évite la frustration. On y trouve des conseils pratiques, on y définit quelles sont les bonnes rations : pour mesurer pas besoin de balance, la paume de la main est notre meilleur verre doseur !

Les ateliers sur le « vécu de la maladie cardiaque » ou de « la phase aiguë » offrent quant à eux la possibilité de mieux comprendre comment on intériorise la maladie et d’évaluer comment celle-ci interagit sur la vie familiale ou dans le travail. Basés sur la méthode sophrologique, ils offrent une approche de la gestion du stress et des émotions à travers la relaxation, les exercices corporels, la respiration, les activations d’imagination positive. Ici, les personnes abordent également la cohérence cardiaque, nommée première des



10 règles d’or par la Fédération Française de Cardiologie : en harmonisant sa respiration, on harmonise aussi ses battements de cœur.

Développer notre capacité respiratoire pour ne pas rendre notre cœur passif !

Voilà une réflexion complémentaire qu’apporte la kinésithérapeute au cours de rencontres sur « la respiration et les douleurs » au sein desquelles elle aborde la respirologie, autre approche psychocorporelle très utile pour les porteurs de masques d’apnée du sommeil.

Enfin, lors de l’atelier « quelle activité physique », des outils ludiques comme le photoexpression et le brainstorming permettent à chaque personne de mieux comprendre le rapport qu’elle entretient avec l’activité physique. Pour tous, un temps d’évaluation sera

l’occasion de mûrir ces prises de conscience.

“Souvent, une fois le programme terminé, les participants décident d’aller marcher ou nager ensemble” constate Catherine Filippucci. “L’éducation thérapeutique constitue un appui permettant de se décentrer par rapport à la maladie, de redevenir copain avec son corps, de réfléchir à d’autres plaisirs. Cette culture est progressivement en train de prendre forme dans les mentalités françaises. C’est une bonne chose pour les patients et cela apporte un véritable souffle aux équipes de soin !” —■

Contacts:

Centre médical
La Durance,
620, rue du Barry, Tallard,
Tél. : 04 92 54 80 00

Population générale

→ Un partenariat efficace pour promouvoir le dépistage organisé des cancers.

ISIS 83 multiplie les actions innovantes avec différents partenaires pour toucher des populations très éloignées du dépistage organisé des cancers. Auprès des personnes détenues à la Farlède avec le CoDES 83 et l'USMP et des femmes de la Seyne-sur-mer avec l'Assurance Maladie.

Var

Améliorer le dépistage organisé du cancer pour l'ensemble de la population, tel est l'objectif de l'équipe d'ISIS 83 devenu en début d'année « l'antenne du Var du centre régional de coordination des dépistages organisés des cancers Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Plusieurs initiatives ont été lancées pour y parvenir autant sur le cancer du sein que sur le cancer colorectal, notamment pour toucher des populations très éloignées du dépistage, grâce au travail partenarial.

Par exemple, l'action de santé publique pour améliorer le dépistage en prison a reposé sur « une volonté très forte des trois partenaires, le CoDES 83 et le responsable de l'unité sanitaire de l'établissement pénitentiaire (USMP). Ce projet a été porté par les trois partenaires et il faut cette synergie pour pouvoir aboutir sur une telle action car les freins sont nombreux pour cette population qui n'est pas facile d'accès, explique le Dr Marie-Dominique Harmel, coordinatrice d'ISIS 83. En effet, la durée moyenne des séjours est de 9 mois à la Farlède, et il est plus simple de suivre des personnes qui ont des peines plus longues ».

18 ateliers menés, 153 personnes concernées

Les expérimentations dans ce milieu sont assez rares, alors que 7000 personnes environ y ont été identifiées comme éligibles pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Dans le Var, le CoDES 83 mène depuis 2007 des actions en éducation pour la santé au centre pénitentiaire de la Farlède, appelées Canal Santé. C'est tout naturellement lui qui a été sollicité pour apporter son soutien logistique et méthodolo-



gique à ce projet, financé d'abord par l'INCA (Institut National du Cancer) puis par l'ARS, qui a pris le relais sur ce programme. « Il y a eu tout un travail préparatoire entre les partenaires, poursuit le Dr Harmel. Nous avons mis en place au démarrage un temps de sensibilisation de l'équipe sanitaire pour définir le rôle de chacun. Le médecin responsable a ensuite mis à disposition une infirmière référente et une secrétaire. Ils nous ont aidés à convoquer les personnes détenues, par le biais d'une invitation à parler santé dans les ateliers et à s'assurer de la réalisation des tests et de leurs retours. Nous avons noté une participation importante. » 18 séances ont eu lieu pour une participation de 153 personnes. ISIS 83 et le CoDES 83 co-animaient ces ateliers. « J'ai toujours ressenti une très bonne écoute, souligne le Dr Harmel. Nous essayons au travers de visuels de contourner les freins et de trouver des solutions. Nous avons dû adapter sans cesse notre message, avec un public très hétérogène. Les participants ont pu adhérer tout de même au dispositif pour beaucoup. »

Les chiffres sont parlants : avant l'action, la participation au dépistage organisé restait plus faible qu'en population générale : sur 83 personnes, seules 3 avaient

fait un test. Après les ateliers, sur 153 personnes présentes, 112 tests ont été réalisés et 8 personnes ont pu être suivies en cas de résultats positifs.

Cette action tout à fait satisfaisante est toujours en cours. Les acteurs essaient d'en mesurer la transférabilité sur d'autres unités pénitentiaires comme celle de Draguignan.

Une action innovante avec l'Assurance maladie pour les femmes précaires

Ce n'est pas la seule action partenariale menée par ISIS 83. Dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein, l'antenne du Var a participé à une expérimentation toute récente de l'Assurance Maladie sur la commune de la Seyne-sur-Mer. Cette action permet de répondre à un diagnostic local autour de ces communes à forte précarité. A La Seyne par exemple, la CPAM du Var a constaté un taux de dépistage plus faible chez ces femmes précaires bénéficiaires pour une large part de la CMU-ACS. « L'idée était d'augmenter le recours au dépistage organisé, en accompagnant ces femmes dans la prise de rendez-vous. La CPAM et nous-mêmes avons pris contact avec divers

partenaires, la fédération des médecins radiologues et une association de femmes, Femmes dans la cité. Après avoir obtenu l'adhésion de trois cabinets de radiologie de la Seyne, nos services ont travaillé un argumentaire commun pour accompagner les femmes jusqu'à la prise de rendez-vous ». Plus concrètement, les personnels du service prévention ont proposé un accompagnement personnalisé aux femmes éligibles en les sensibilisant par téléphone et en leur proposant un RDV pour une mammographie chez les radiologues de la commune. Les résultats ont montré toute l'importance de l'accompagnement des publics fragiles. En effet, le niveau de réalisation des mammographies des populations précaires (78%) a été quasi identique à celui de la population générale (79%), ce qui n'était pas le cas des populations précaires non bénéficiaires de l'action (6% chez les populations précaires vs 24% chez la population générale). Les résultats ont convaincu. L'action a été reconduite à La Seyne et sera élargie très bientôt à Fréjus, voire Brignoles. —■

Contact :

Dr Marie-Dominique Harmel,
ISIS 83, Hôpital Georges
Clémenceau, La Garde,
Pôle dépistage du cancer du sein,
Tél. : 04 94 42 68 81,
Pôle dépistage du cancer du côlon :
Tél. : 04 94 42 42 83,
mail : contact@isis83.org

Population générale

➔ Moi(s) sans tabac : record de participation pour l'édition 2018

242.000 personnes ont participé à la troisième édition de la campagne nationale Moi(s) sans tabac, et plus de 10.000 partenaires ont été enregistrés à travers la France.

C'est une progression de plus de 50% du nombre de participants, qui ont été nombreux à recourir aux outils d'aide :

- l'application d'e-coaching a été téléchargée 86.000 fois
- plus de 21.000 personnes ont eu recours au 39 89, la ligne téléphonique Tabac Info Service
- la mobilisation s'est confirmée sur les réseaux sociaux avec 118.000 fans sur la page Facebook de TIS et 4.900 followers sur Twitter

Des milliers d'événements ont été organisés sur l'ensemble du territoire pour informer les fumeurs et soutenir les participants.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le CRES et l'ARS pilotent la campagne et mobilisent un réseau de 150 partenaires, on a enregistré 17.937 participants, soit une 7^{ème} position parmi les régions de France. Il s'agit d'une hausse de 57% par rapport à l'édition précédente.

240 actions ont été déployées sur le terrain. Des actions de communication et de recrutement des fumeurs (en octobre), des actions pour accompagner et soutenir la motivation des fumeurs (en novembre) : stands d'information, conférences-débats, événements sportifs, consultations de tabacologues, groupes de paroles, formation de professionnels de santé etc.

Deux fanzones ont été organisées à Toulon et Aix-en-Provence avec des tabacologues et des partenaires.

Sur les réseaux sociaux, la campagne a été relayée sur Twitter et sur Facebook, avec le

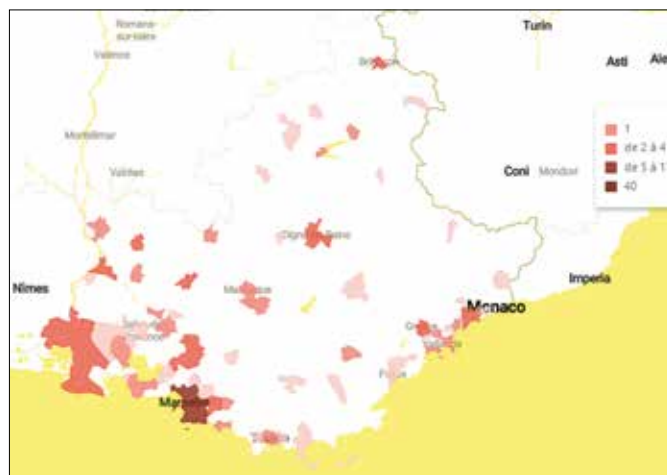
groupe régional «Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur» qui a été rejoint par plus de 750 participants. Une influenceuse régionale a également soutenu la campagne.

Rappelons que Moi(s) sans tabac s'inscrit dans le cadre du plan national de réduction du tabagisme, une stratégie globale qui a pour priorités la protection des jeunes, l'aide aux fumeurs et la réduction des inégalités de santé. En région, un appel à projet doté de 1,8 million d'euros a également permis de retenir 17 projets, notamment des établissements sanitaires pour la mise en place d'une démarche « lieux de santé sans tabac ».

Les chiffres-clés du tabac en région

- la prévalence du tabagisme quotidien en PACA s'élève à 32,2% parmi les 18-75 ans, significativement plus élevée que la moyenne nationale de 26,9%
- elle est stable comparée à 2016 tandis qu'elle baisse au niveau national
- chez les jeunes de 17 ans elle s'élève à 26%, proche de la moyenne nationale
- la proportion de « vapoteurs » en région est de 3,5%, proche de la moyenne nationale
- 57,6% des fumeurs quotidiens déclarent avoir envie d'arrêter de fumer. Parmi les fumeurs quotidiens, 28,2% avaient fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine au cours des 12 derniers mois.

(Source : Bulletin de santé publique tabac - région PACA, Santé publique France, janvier 2019).



Cartographie des actions Moi(s) sans tabac 2018 réalisées en région. Retrouvez le détail des actions des partenaires sur Oscars Moi(s) sans tabac : <http://www.oscarsante.org/moisanstabac/provence-alpes-cote-d-azur>



➔ Développement durable : 265 établissements de la région engagés

265 établissements sanitaires et médicaux-sociaux de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont à ce jour volontairement engagés dans une démarche environnementale.

Région

La démarche, proposée par l'ARS, est déployée depuis fin 2016 par le Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS), une association à envergure nationale entièrement dédiée à la réduction des impacts liés aux activités de soins et à l'accompagnement.

Sur trois ans, six sujets prioritaires ont été définis : **l'énergie** (comment réduire la consommation et les coûts ?), **la restauration** (comment éviter le gaspillage alimentaire ?), **l'utilisation des biocides** (présents dans les produits d'entretien), **la gestion des résidus médicaux** (comme par exemple les fonds de bouteilles de sirops vidés dans les éviers et par conséquent présents dans les effluents) et enfin, **la gestion des déchets liés aux soins à risques infectieux** (seringues, emballages de pansements...) et la thématique transversale des **achats responsables**.

"Pour commencer, nous avons réalisé un état des lieux sur ces six sujets fondamentaux. Pour cela, nous avons adressé aux établissements partenaires un questionnaire en ligne nous permettant de prendre connaissance de leurs pratiques. Puis, nous leur avons proposé de mettre en œuvre des actions spécifiques pour que chacun puisse s'améliorer" relate Karine Chagnes, déléguée générale de C2DS.

Aujourd'hui, des formations en visioconférence sont régulièrement organisées et des journées régionales sont tenues dans différentes villes de la région.

Lors de ces journées, des « fiches action » sont diffusées sur clé USB : *"la formation numérique permet aux établissements d'évoluer à leur propre rythme"*.

Rester souple au niveau du temps d'apprentissage est par ailleurs un impératif nécessaire pour laisser ce programme ouvert à l'ensemble des 1300 établissements de santé du territoire.

Des actions exemplaires

De nombreuses initiatives ont déjà été couronnées de succès. Par exemple, celle mise en place par le groupement hospitalier de territoire Alpes du Sud.

Pendant trois jours, le type des déchets alimentaires et leurs quantités y ont été évalués, permettant de définir que 50 % du gaspillage était lié à l'état de santé des patients, notamment à leur incapacité à mâcher ou à déglutir. Cette étude très éclairante est à la source de nouvelles mesures pour adapter les repas aux pathologies.

Autre action déterminante : celle du Centre Hospitalier du Pays d'Aix. Grâce au programme mis en place, les équipes de ce centre ont pu prendre conscience à quel point *"les barquettes alimentaires à opercule nécessitaient, pour être refroidies, une consommation excessive en eau : 25 % de l'utilisation en cuisine !"* Ainsi, la décision a pu être prise d'intégrer des systèmes de refroidissement en circuit fermé. Cette opération, d'un coût de 3300 euros, est loin d'être vaine en termes de retour sur investissement : *"sur 18*

mois, elle a permis d'économiser 1.500.000 litres, soit l'équivalent de 17 piscines de particuliers", rapporte Karine Chagnes.

Enfin, dans cette liste non exhaustive, il faut compter également sur l'engagement de l'Hôpital des Sources à Nice. *"Dans une démarche participative, celui-ci a mis en place un comité de développement durable composé du personnel administratif, technique et soignant. Autour d'ateliers, tous se sont mobilisés sur la question des perturbateurs endocriniens. Ils se sont aussi penchés sur les gestes simples qu'il est toujours nécessaire de rappeler : ne pas oublier d'éteindre la lumière en quittant une salle, bien fermer les robinets, utiliser le petit débit de la chasse d'eau..."*

Le développement durable, c'est du concret !

Les établissements qui ne se sont pas encore engagés et qui souhaiteraient rejoindre la démarche peuvent retrouver l'ensemble des informations sur le site Internet de l'ARS Paca :

<https://www.paca.ars.sante.fr/une-demarche-de-developpement-durable-dans-les-etablissements-sanitaires-et-medico-sociaux-de-la-region>

Contact :

Karine Chagnes,
Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS),
3 rue de L'Île d'Or
37400 Amboise,
Tél. : 02 47 30 60 34,
Mail : contact@c2ds.eu

Estelle Cohen

“Le patron d’Asalée, c’est le patient”



Parcours

Estelle Cohen est infirmière en santé publique, spécialiste d’éducation thérapeutique au sein de l’association Asalée. Elle a redécouvert les fondamentaux de son métier.

Travailler comme infirmière en éducation thérapeutique, c’est revenir aux fondamentaux du métier de soignant : considérer le patient dans sa globalité et le rendre acteur de son traitement.

La jeune femme de 38 ans a fait ce choix là, après 15 ans passés dans la clinique Arnault Tzanck dans les Alpes-Maritimes en réanimation et oncologie.

“J’ai cherché un poste plus adapté à une vie familiale avec deux jeunes enfants. Quand j’ai rencontré l’association Asalée, ce fut comme une évidence, j’ai été conquise par la démarche et l’éducation thérapeutique du patient”.

Dans cette association, le dispositif Asalée lancé en 2004 dans les Deux-Sèvres permet de prendre en charge des patients qui développent un problème de santé publique, de façon plus globale et partagée en équipe, entre médecins et infirmières. Ces pathologies chroniques concernent l’obésité, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, le sevrage tabagique et le dépistage de la BPCO entre autres.

“Nous avons un local au sein d’un cabinet de médecins généralistes, explique Estelle Cohen. Les médecins n’ont pas forcément la formation à l’éducation thérapeutique ni le temps nécessaire en consultation à consacrer à ce genre de pathologie chronique, notre présence permet de proposer un autre mode de fonctionnement. Ils nous adressent les patients et nous travaillons tous ensemble à trois, le médecin, l’infirmière et le patient, à la prise en charge de sa pathologie, de la façon la plus pertinente et adaptée à la personne elle même. En fait le patron, c’est lui. Il s’agit d’une vraie concertation en équipe”.

Là, il ne s’agit plus d’un bricolage entre différents professionnels de santé mais de la mise en œuvre d’un protocole suivant les principes de l’éducation thérapeutique, avec des séances en général tous les 15 jours, un partage de connaissances autour de la maladie et la prise en compte de tous les éléments de la vie quotidienne, alimentation, activité physique... pour rendre le patient autonome dans la prise en charge de sa pathologie. *“Il existe un formalisme plus intéressant autour du cas d’un patient ou entre nous dans l’échange. On connaît tous le protocole pour prendre en charge un patient et tout le monde sait le rôle qu’il a à jouer. C’est plus qu’efficace car partagé par tous. Nous travaillons sur la transmission dans le dossier médical et dans nos réunions de synthèse. Le médecin est au courant de tout”.* Mais dans ce dispositif, l’infirmière joue un rôle très actif.

“Après avoir eu une formation spécifique avec Asalée, on prend les patients dans leur globalité et c’est ce que j’ai aimé tout de suite. On y retrouve les fondamentaux du métier, l’écoute et l’adaptation. On a le droit aussi à certaines prescriptions biologiques, à faire des ECG, des spirométries ou des tests au monofilament et d’autres examens obligatoires. Nous avons davantage de compétences grâce au rôle par délégation. Nous préfigurons finalement les premières infirmières de pratique avancée, aux compétences élargies”.

Chaque jour, Estelle Cohen et ses collègues observent des résultats tangibles dans la prise en charge de ces malades au long cours. *“On arrive à des résultats étonnants comme enlever l’insuline pour un diabétique avec l’éducation thérapeutique, on se rend compte que cela prend du temps mais les efforts paient et les effets sont durables. Avec 4 ans de recul, je peux dire que cela fonctionne bien. C’est la médecine de l’avenir !”*

La région PACA ne compte que 18 infirmières dans son dispositif Asalée et une trentaine de médecins, alors que certaines régions en comptent plus d’une centaine. Mais Asalée se mobilise pour sensibiliser autour de l’ETP.

Évaluation du bulletin Priorités santé

Le bulletin du CRES PACA paraît trois fois par an depuis 2001. Il traite de l'actualité de la prévention et de la promotion de la santé de notre région et fait connaître les actions menées dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Réalisé grâce au financement de l'ARS PACA et de la Région, il est diffusé gratuitement à 8.000 destinataires.

Ce questionnaire a pour objet d'évaluer la satisfaction des lecteurs et de proposer d'éventuelles évolutions dans les prochains numéros. Il est à retourner au CRES PACA par mail : cres-paca@cres-paca.org.

Ce questionnaire peut également être complété en ligne à l'adresse suivante :

https://fr.surveymonkey.com/r/evaluation_bulletin_cres

- 1- Priorités santé paraît trois fois par an. Voulez-vous continuer à le recevoir ? ☐ Oui ☐ Non
- 2- Préférez-vous recevoir Priorités santé par la Poste ou le lire en ligne ? ☐ par la Poste ☐ en ligne
- 3- Lisez-vous le bulletin en entier ou seulement en partie, en fonction de vos centres d'intérêt ?
☐ En entier ☐ En partie
- 4- Quelles rubriques vous intéressent le plus ? À noter de 1 (moins) à 5 (plus)
- Le dossier d'actualité en santé publique : note de 1 à 5
 - La rubrique dédiée à la valorisation des actions du schéma régional de prévention :
 - Population générale : note de 1 à 5
 - Femmes enceintes, parents, petite enfance : note de 1 à 5
 - Enfants, adolescents, jeunes : note de 1 à 5
 - Personnes démunies, PRAPS : note de 1 à 5
 - Personnes atteintes de maladies chroniques : note de 1 à 5
 - Personnes vieillissantes / en situation de handicap : note de 1 à 5
 - Santé environnement : note de 1 à 5
 - Le portrait d'un acteur de la prévention : note de 1 à 5
 - L'actualité du CRES et du dispositif de soutien : note de 1 à 5
 - La rubrique documentation : note de 1 à 5
 - Au microscope (l'organigramme d'une structure du champ de la santé) : note de 1 à 5
 - Les écrits (publication de travaux de recherche) : note de 1 à 5
 - L'agenda des manifestations : note de 1 à 5
- 5- Priorités santé vous a-t-il déjà permis de découvrir des actions et des porteurs de projets de la région ? ☐ Oui ☐ Non
- 6- Priorités santé vous a-t-il déjà permis de prendre contact avec des porteurs de projets faisant l'objet d'articles ? ☐ Oui ☐ Non
- 7- Priorités santé vous a-t-il déjà permis de mettre en œuvre des actions en vous inspirant de celles valorisées ? ☐ Oui ☐ Non
- 8- Les pages dédiées aux ressources documentaires vous ont-elles déjà été utiles pour accéder à de la bibliographie ? ☐ Oui ☐ Non
- 9- Souhaiteriez-vous voir abordés de nouveaux sujets, de nouvelles rubriques ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, lesquels :

Profession : Ville :

Le CRES PACA vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Actualités

► Une campagne régionale sur l'éducation thérapeutique du patient

Le CRES et l'ARS PACA ont lancé en janvier une nouvelle campagne régionale de communication sur l'éducation thérapeutique du patient (ETP), auprès du grand public et des professionnels de santé. L'objectif est de donner une image positive de l'éducation du patient et d'améliorer la visibilité des programmes proposés en région auprès des personnes vivant avec une maladie chronique.

La campagne a été élaborée l'an dernier en Occitanie par la Setso (Société d'Education Thérapeutique Sud-Ouest) et l'ARS, avec des associations de patients, des professionnels de santé, des partenaires institutionnels... avant d'être reprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur un ton humoristique, la campagne décline une série de 4 portraits de patients espiègles, illustrés par le message «**Je suis un grand malade! Et alors?**».

La campagne comprend :

► de l'**affichage** en janvier et novembre 2019 sur les bus des grandes villes de la région - Manosque, Gap, Marseille, Aix-en-Provence,

Nice, Avignon - dans le métro à Marseille, ainsi que de l'affichage municipal à Digne-les-Bains

► une **campagne digitale** sur Internet

► des **affiches** et des **brochures**

► un **site web** www.mon-etp.fr qui recense les quelque 300 programmes d'ETP de la région.

La campagne est soutenue par les partenaires : URPS Médecins libéraux, URPS Pharmaciens, URPS Biologistes, URPS Orthophonistes et Assurance maladie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : lisbeth.fleur@cres-paca.org



► Oscars : de nouvelles fonctionnalités

Oscars, la base de données permettant l'Observation et le Suivi Cartographique des Actions Régionales de santé, évolue. Elle propose désormais une nouvelle interface de recherche, de nouveaux filtres, une représentation cartographique immédiate, et s'avère plus rapide et plus performante.

Oscars recense pour la région plus de 9000 actions de santé, et propose des modules "ETP", "Moi(s) sans tabac", "santé au travail".

Contact : nathalie.cornec@cres-paca.org

► La vaccination du nourrisson : nouvelle fiche argumentaire pour les professionnels de santé

Le CRES et ses partenaires viennent de publier une nouvelle fiche argumentaire sur la vaccination pour les professionnels de santé vaccinateurs de la région. Elle porte sur la vaccination du nourrisson et évoque les questions de la nouvelle obligation vaccinale, des contre-indications, de la vaccination de l'enfant malade ou encore des principales controverses.

En ligne sur le site du CRES.



► Formations santé environnement : 3 nouvelles sessions en 2019

Le CRES et le GRAINE PACA proposent 3 nouveaux modules de formation de deux jours, sur les thèmes suivants :

► Alimentation durable et santé : jeudi 7 et vendredi 8 mars 2019 à Marseille (au CRES)

► Qualité de l'air et santé : jeudi 25 et vendredi 26 avril 2019 à Marseille (au CRES)

► Jardins durables et santé : jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019 à La Ciotat (Jardins de l'Espérance)

Ces formations s'adressent aux professionnels de la santé, de l'éducation, du social, de l'environnement et de l'urbanisme, avec pour objectif de leur permettre de devenir des intervenants actifs dans le champ de l'éducation pour la santé environnementale.

Voir le programme et s'inscrire : <http://www.cres-paca.org/a/630/formations-a-la-sante-environnementale-3-nouvelles-sessions-en-2019/>

Contact :

— Élodie Pétard, CRES PACA et Mathieu Teulier, GRAINE PACA



► Save the date : un colloque sur la périnatalité et la santé environnementale le 11 juin 2019

Le CRES et l'ARS PACA organisent le mardi 11 juin 2019 un colloque sur le thème de la périnatalité et de la promotion de la santé environnementale, dans le cadre du Plan régional santé environnement

(PRSE 3). Objectif : former les professionnels de la périnatalité aux risques sanitaires liés à l'environnement.

Programme en cours, prochainement disponible sur le site du CRES.

Espace CRES

➤ Le dispositif régional de soutien aux politiques et interventions en prévention et promotion de la santé

➤ Dispositif de soutien et groupe de travail « actions prometteuses »

Le groupe de travail « actions prometteuses » s'est réuni une nouvelle fois le 8 février 2019. Ce groupe d'experts, qui réunit chercheurs, acteurs de terrain et institutionnels, a pour objectifs le repérage et la valorisation d'actions de prévention et de promotion de la santé à haut potentiel menées en région.

La journée a permis de finaliser le travail autour de trois programmes mis en œuvre en région (un programme de soutien à la parentalité porté par le CHITS, un programme de maintien en activité des travailleurs indépendants porté par CAIRE13 et un programme de dépistage organisé des cancers au centre pénitentiaire de La Farlède, porté par le CoDES 83, ISIS 83, et l'USMP) et de valider les procédures de rencontre avec les porteurs.

Ces travaux s'inspirent largement de ceux réalisés par le groupe de travail conduit par la Société Française de Santé Publique et la Fédération Nationale d'Éducation pour la Santé et qui vont aboutir très prochainement à la création et à la diffusion d'un guide intitulé « Mettre en place une capitalisation d'expériences en promotion de la santé ».

Pour rappel, la Direction Générale de la Santé a mis en place un dispositif national intitulé InSPIRE-ID de recrutement d'interventions prometteuses, de formation et de recherche, en partenariat avec SPF, l'IRESP, l'EHESP, la SFSP et la FNES.

Contact : cecile.chaussignand@cres-paca.org

➤ Plus de 60 formations proposées en 2019 par les comités de la région

Plus de 60 sessions de formation sont proposées cette année en région par le réseau des comités d'éducation pour la santé, sur des thèmes variés comme :

- la méthodologie de projet (en promotion de la santé ou en santé au travail)
- l'évaluation
- les techniques d'animation en éducation pour la santé
- les compétences psychosociales
- la découverte d'outils pédagogiques...

À noter deux nouveautés cette année :

- l'entretien motivationnel (les 5 et 6 juin à Marseille)
- les outils de repérage et d'intervention précoce en petite enfance (le 23 mai à Marseille)

Ces formations s'adressent à l'ensemble des acteurs de l'éducation, du sanitaire et du social de la région et sont gratuites pour les participants. Elles sont proposées dans le cadre du dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé, soutenu par l'ARS PACA.

Voir le catalogue : www.cres-paca.org, rubrique « formations »



➤ Vulgarisation des données probantes : journée de présentation le 21 mai 2019

Le 21 mai 2019 se déroulera une journée de restitution du travail effectué autour de la vulgarisation des données probantes, qui réunira l'ARS et ses délégations territoriales, les CoDES de la région, la Région, Aix-Marseille-Université, ainsi que toutes les personnes ayant participé aux différents groupes de travail interprofessionnels. Il s'agira de présenter les outils de vulgarisation des données probantes qui ont été réalisés sur les quatre thématiques suivantes : compétences psychosociales, activité physique en milieu urbain, vie affective et sexuelle, tabac chez les jeunes.

Contact : cecile.chaussignand@cres-paca.org

➤ Save the date : prochain thé santé du CRES le 28 mai 2019

Le prochain thé santé du CRES se déroulera le 28 mai prochain et aura pour thème « l'efficacité des outils de repérage précoce ». Les thé santé sont des temps d'échanges et de réflexion entre professionnels proposés chaque année dans le cadre des activités du dispositif de soutien en prévention et promotion de la santé. Sur un thème d'actualité, ils se déroulent autour de présentations de données probantes et de dégustation de thés.

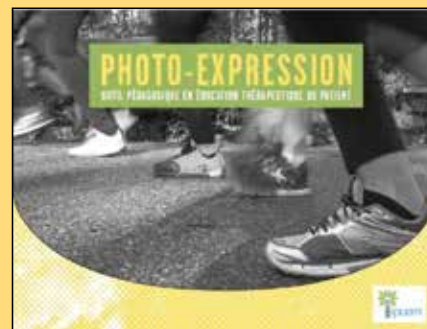
Programme détaillé et inscriptions prochainement sur le site du CRES.

➤ Outil pédagogique

Photo-expression.

Outil pédagogique en éducation thérapeutique du patient,

IPCEM, 2018



Ce photo-expression est destiné à faciliter chez les patients l'expression de soi, les représentations et le vécu de la maladie, en commentant les photos qu'ils ont choisies.

L'outil peut s'utiliser en groupe ou en individuel, dans le cadre de séances d'éducation thérapeutique.

À partir d'une question ou d'un thème de discussion posé par le soignant-éducateur, le patient sélectionne, parmi toutes les photos fournies, celle qui lui semble en relation avec la question posée.

Il explicite ensuite son choix et répond aux questions et commentaires des autres participants. Le soignant-éducateur régule le débat.

Les questions posées ou les thèmes de discussion doivent être le plus large possible pour permettre une expression libre et productive de la part des patients.

Objectifs pédagogiques :

- Aider le patient à s'exprimer sur son vécu et ses représentations
- Faciliter la communication et les échanges entre patients sur la vie et leur maladie
- Développer les compétences d'adaptation à la maladie.

Durée : entre 1h00 et 1h30.

Contact :

IPCEM, 8-14 Passage Ste Anne Popincourt,
75011 Paris

Tél. : 01 43 14 74 60

info@ipcem.org

<http://ipcem.org/files/Bon-de-commande.pdf>

➤ Dépistage du saturnisme infantile

Voici une sélection d'ouvrages disponibles au CRES sur ce thème.

Contacts : Ces ouvrages et articles sont disponibles auprès des documentalistes du CRES PACA : Gaëlle Lhours, Stéphanie Marchais, Nathalie Cornec
Tél. 04 91 36 56 95 - mail : cres-paca@cres-paca.org
Accueil du public du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00.

❖ Mise à jour du guide pratique de dépistage et de prise en charge des expositions au plomb chez l'enfant mineur et la femme enceinte - Rapport

HCSP, 2017-10, 62 p.

Dans sa version mise à jour, ce guide, destiné aux professionnels de santé et acteurs du terrain, décrit les facteurs de risques et les signes cliniques devant conduire à la prescription par un médecin d'une plombémie chez un enfant de moins de 6 ans ou chez une femme enceinte. Ensuite, les modalités de prise en charge des enfants et des femmes enceintes ayant bénéficié d'une plombémie sont décrites (conduite à tenir en fonction des concentrations sanguines de plomb, suivi des plombémies, traitement médicamenteux, suivi du développement psychomoteur et cognitif de l'enfant, mesures diététiques, conduite à tenir pour l'allaitement, etc.). Ce document est composé de 19 fiches pratiques indépendantes et complémentaires. Deux questionnaires pour l'identification des facteurs de risques environnementaux ou d'exposition destinés à la femme enceinte ou à l'enfant sont proposés.

https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcspa20180614_laplacedesoffredesoinsdanslaprve.pdf



❖ Action saturnisme. Classeur saturnisme réalisé dans le cadre de l'action dépistage du saturnisme dans les Pyrénées orientales - Guide

ARS Occitanie, IREPS Occitanie, 2017-06, 41 p.

Cet outil a pour objectif d'accompagner les professionnels dans les démarches de dépistage et de prise en charge de l'intoxication par le plomb de l'enfant et de la femme enceinte, et de les inciter à la vigilance. Il est composé de fiches permettant de répondre à la plupart des questions pratiques que les professionnels peuvent se poser.

https://www.ireps-occitanie.fr/content_page/item/169-saturnisme.html



❖ Webinaire sur le saturnisme infantile

Un webinaire (ou réunion en ligne) a été organisé en novembre 2018 et en janvier 2019 pour les professionnels du social et de la santé, avec le Dr Rémi Laporte, pédiatre à l'AP-HM. Une page dédiée sur le site du CRES donne accès à la vidéo, au diaporama et à une foire aux questions.

<http://www.cres-paca.org/a/626/webinaire-sur-le-saturnisme-infantile-2eme-session-le-29-janvier-2019/>



❖ Diagnostiquer et prévenir le saturnisme avant 18 ans - Dossier

LAPORTE Rémi, LE LAY Emmanuelle, LE MASNE Arielle (et al.)
Santé Publique France, 2018-09, 4 p.

Ce document est destiné aux professionnels de santé au contact des jeunes enfants et des femmes enceintes mais aussi de certains apprentis exposés au plomb dans le cadre de leur formation. Il décrit les principales expositions à risque de saturnisme, les effets du plomb sur la santé, les signes cliniques et les critères environnementaux conduisant à prescrire une plombémie et donne des conseils pour le prévenir.

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1839.pdf>



❖ Série photos d'aide au repérage d'un risque d'exposition au plomb lors de consultations médicales avec les familles. Prévention du saturnisme infantile - Diaporama

Comité départemental de prévention du saturnisme dans les Bouches de Rhône
ARS PACA, s.d., 19 p.

https://www.paca.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-04/Serie_photos_reperage_risque_exposition_au_plomb_ars_paca_2.pdf



❖ Étude de la pertinence d'un dépistage du saturnisme infantile sur un site d'épandage de boues et d'eaux usées. Plaines d'Achères, Pierrelaye, Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy - Article

BASSI Clément

Santé publique France, 2018-10, 58 p.

Les plaines de Méry-sur-Oise/Pierrelaye, Achères et Carrières-sous-Poissy/Triel-sur Seine dans le Val d'Oise et les Yvelines ont fait l'objet d'épandages d'eaux usées brutes ou partiellement traitées ayant entraîné une pollution diffuse des sols. Certaines parcelles ont progressivement évolué en zones résidentielles avec l'implantation notamment de bâtiments accueillant des enfants ou d'habitations individuelles. Dès 2007, l'ARS Île-de-France et le Siaap, avec l'appui de la Cire Île-de-France, ont mis en œuvre des études pour cerner cette pollution et connaître les risques sanitaires sur la zone impactée. Ces études ont notamment mis en évidence la présence de plomb dans les sols à des teneurs supérieures au bruit de fond régional. La Cire a été saisie par l'ARS pour étudier la pertinence d'un dépistage du saturnisme infantile sur les zones concernées.

<http://invs.santepubliquefrance.fr/content/download/150409/547365/version/9/file/rapport-etude-pertinence-depistage-saturnisme-infantile-site-epandage-boues-eaux-usees.pdf>



Sitographie :

❖ Organisation mondiale de la santé (OMS) - Intoxication au plomb et santé
<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs379/fr/>

❖ Ministère des solidarités et de la santé - Exposition au plomb et Eau et plomb
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/exposition-au-plomb>
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/eau-et-plomb>

❖ Dossier Ameli - Qu'est-ce que le saturnisme ? Quels risques pour l'enfant et la femme enceinte ?
<http://www.ameli-sante.fr/saturnisme.html>

❖ Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA) Prévention et dépistage des cas de saturnisme
<https://www.paca.ars.sante.fr/index.php/prevention-et-depistage-des-cas-de-saturnisme-chez-les-enfants-en-situation-de-vulnerabilite>

❖ Santé publique France - Saturnisme chez l'enfant - Surveillance épidémiologique
<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Saturnisme-chez-l-enfant>

❖ Association des familles victimes du saturnisme (AFVS)

L'association AFVS a produit un film de sensibilisation de 38 mn, «Notre plomb quotidien». «Il donne la parole à des victimes et à des experts de la sécurité et de la santé publique pour expliquer les sources d'intoxication au plomb, les effets sur l'organisme ainsi que des méthodes de prévention au quotidien». L'AFVS publie également deux brochures, «Le saturnisme et les enfants victimes du plomb» et «Lieux contaminés au plomb - Travaux de réhabilitation».

<http://www.afvs.net/notre-plomb-quotidien/>

❖ Inserm - Le saturnisme ou intoxication au plomb

<http://www.inserm.fr/thematiques/sante-publique/dossiers-d-information/le-saturnisme-ou-intoxication-au-plomb>

❖ Fil-à-Fil N° 15 - Juin 2016 - Saturnisme et intoxication au plomb

<http://www.cres-paca.org/arkotheque/newsletter/afficher.php?ref=n865416700>

Les écrits

Abstinence... Et s'il existait un Plan B ?

Association Santé ! Alcool et Réduction des Risques. Autres regards, Nouvelles pratiques.

Un article de : Jean-Christophe Dessart⁽¹⁾ - Helene Blanc⁽²⁾ - Emmanuelle Latourte⁽³⁾ - Marie Moretti⁽⁴⁾

(1) Rédacteur - Récits écrits

(2) Chargée de piloter le projet de modélisation - SANTÉ !

(3) Chargée de développer les nouvelles pratiques RDRA - SANTÉ !

(4) Accompagnante RDR Alcool - SANTÉ !

Depuis 2015, Santé ! cherche une alternative à l'accompagnement des consommateurs d'alcool. En prenant appui sur les principes de la réduction des risques et sur la parole des personnes concernées, l'association étrenne un nouveau modèle. Récit d'une aventure à contrecourant et au fil de l'eau.

Hélène Blanc et Emmanuelle Latourte, c'est la rencontre entre l'addictologie et le travail social, entre l'enthousiasme et la raison, entre deux femmes qui vont mettre leur énergie au service d'un projet, celui de proposer une alternative au système de soins traditionnels pour les personnes consommatrices d'alcool.

Elles font le même constat chacune dans leur secteur. *Il faut que ça change, il n'est plus possible de regarder les personnes consommatrices d'alcool se sentir seules et enfermées dans leurs souffrances.* Hélène, en poste de direction départementale de CSAPA, et Emmanuelle, éducatrice spécialisée, accompagnant quotidiennement des personnes en grande précarité consommatrices d'alcool, reconnaissent l'urgence du changement de paradigme.

Faire autrement avec l'alcool, faire autrement avec les personnes, est le maître-mot de cette innovation, en se donnant pour ligne de conduite de ne plus parler d'abstinence, de libérer la parole sur les consommations, sur le sentiment de honte, de culpabilité, sur le renoncement aux soins. Il s'agit de viser le rétablissement des personnes et de les accompagner de manière globale dans un retour au parcours de soins AVEC leurs consommations.

L'idée n'est pas de nier les effets de la consommation d'alcool sur la santé mais de faire émerger et de mettre en relief les décrochages dont on ne parle pas et qui sont les premiers ressentis et vécus par les personnes elles-mêmes dans leur parcours.

Décrochages qui, accumulés, vont renforcer les postures de renoncement, d'échecs, de refus ou de retards de soins. Et partant de là, de proposer un accompagnement alternatif qui s'appuie sur la parole et le vécu des consommateurs pour réduire les risques et les dommages en levant les freins et en adaptant les actions au plus près des personnes. L'objectif est de lutter contre l'exclusion et l'isolement, d'enrayer le sentiment de honte, d'échec et de fatalité qui produisent des effets destructeurs sur la santé et la qualité de vie.

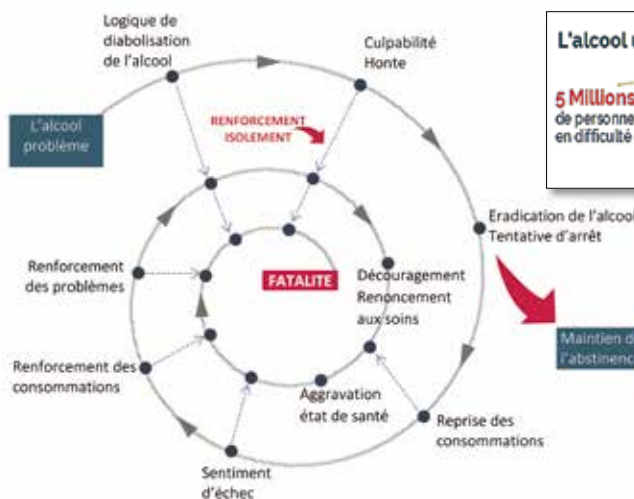
Intuition, désir de changement et donc action.

Après deux ans d'existence, l'ARS PACA, attentive à cette proposition, choisit de financer dans le cadre des actions innovantes une première expérimentation menée par Santé ! : "la réduction des risques dans le cadre des usages d'alcool en situation d'exclusion sociale". Une deuxième action abondée par le Fonds de dotation SOLIMUT permet également de travailler "l'appui aux parcours de santé complexes auprès de personnes consommatrices d'alcool".

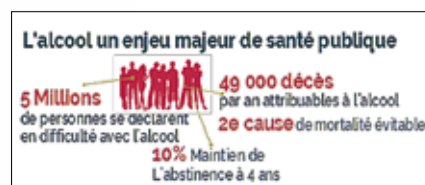
Les premiers accueillis, chargés d'essuyer les plâtres, autrement dit de tester la méthode, font du savoir expérientiel le carburant de l'aventure. Qui mieux que les personnes consommatrices peuvent parler de leurs besoins spécifiques ? L'alcool, il faut déjà pouvoir en parler avant de pouvoir agir, serait comme un slogan pour la feuille de route de Santé ! Derrière les paroles

prononcées, il y a des attentes, des besoins qu'il faut repérer et auxquels il faut apporter des réponses.

C'est une aventure collective, tendue vers l'innovation, qui procède par tâtonnements, recherches et essais. *L'innovation doit venir du terrain.* On expérimente alors une ingénierie sociale qui permet d'apprendre empiriquement, en mettant les personnes accompagnées au cœur du système. L'association compte trois salariées qui vont animer des actions et développer le projet. Marie Moretti rejoint l'aventure. Éducatrice spécialisée, elle teste et passe des principes à l'action, convaincue de l'efficacité du nouveau concept, elle remet en cause ses pratiques.



Schématisme du vécu des personnes en situation de consommation d'alcool



Du terrain à l'ingénierie sociale

Au regard des résultats des deux premières expérimentations, l'ARS et la MILDECA accordent deux années pour modéliser et rendre transférable une approche de réduction de risques appliquée aux consommations d'alcool.

Il y a du pain sur la planche dans ces locaux rénovés pour apporter une dimension accueillante, conviviale et

chaleureuse où rien n'est laissé au hasard. Passer de l'action aux mots pour le dire, transformer l'essai en quelque sorte. D'une intuition et d'un désir de changement doivent émerger une méthode et des résultats.

Pour autant Santé ! ne part pas de rien. La méthode est traversée par différentes influences. Les sciences sociales, par exemple, tant son approche est globale. Les manières de vivre et les manières de boire sont intimement liées et touchent à l'une impacte l'autre nécessairement. Mais aussi, le concept central de la RDR qui préconise de faire avec le produit, l'alcool en l'occurrence ou la pratique du rétablissement chère au milieu de la santé mentale renforçant le pouvoir d'agir des personnes.

Santé ! croise ces influences, construit une identité et mène des actions pour, pas à pas, établir son modèle. Si Santé ! ne part pas de rien, Santé ! n'est pas seule non plus. Les partenaires adhèrent au projet, la puissance publique finance, des chercheurs (CRES PACA, IN-SERM, Anthropos-Cultures associées) et les personnes concernées apportent leur contribution. Le projet avançant, les sujets de réflexion et d'étude se multiplient. Mais il faut tout de suite théoriser, faire des allers retours incessants entre le terrain et les concepts, affiner, revoir, corriger, amender, créer des outils, formaliser ou encore évaluer ; un travail exigeant autant que passionnant, mais qui nécessite de convaincre, d'affûter les arguments en créant une méthodologie d'action.



Passer d'un modèle abstinentiel, communément admis et partagé, à une approche holistique renversant la dialectique du savoir, s'avère être une gageure. Pourtant les premiers témoignages affluent et confortent le sentiment d'être sur la bonne voie. *"Je peux donner mon avis, pouvoir dire quels sont mes besoins, pouvoir dire mes difficultés, celles avec l'alcool, mais aussi celles avec les propositions qui ne m'ont pas convenu"* raconte un premier. *"C'est nouveau de pouvoir relativiser, de ne plus subir le jugement, de trouver un endroit qui accepte mon point de vue, qui écoute ce que j'ai à dire pour proposer autre chose"* s'enthousiasme une autre. Tout le pari de Santé ! se trouve là résumé : ce sont les personnes qui aiguillent les professionnels dans la construction du modèle.

Par nature disqualifiées, les personnes consommatrices d'alcool ne sont jamais entendues. SANTÉ ! se donne alors comme leitmotiv de recueillir leurs paroles. Ces témoignages trouvent leur place dans le dispositif « les portes voix » financé par l'ARS PACA (démocratie sanitaire) qui produisent affiches, récits, travaux de groupe etc. Apportant leur contribution à l'élaboration du modèle.

L'innovation doit venir du terrain

Nous sommes fin 2018, les travaux menés depuis deux ans ont façonné une nouvelle théorie d'intervention (cf. encadré). Le modèle alternatif tant espéré au début de l'aventure a pris forme et les premiers résultats sont probants. La prochaine étape consiste donc à essaimer, à former des professionnels qui acceptent d'accueillir avec alcool et d'accompagner dans une démarche de RDR alcool, de faire changer le regard, de faire évoluer les pratiques. Un test grandeur nature se déroule à Nice depuis un an, auprès d'une équipe qui accueille avec alcool (ALC). Signe que les temps changent.

Aujourd'hui, Santé ! a convaincu que sa proposition était opérante. Les pouvoirs publics reconduisent leur soutien. SANTÉ ! travaille avec la transférabilité et l'adaptabilité comme horizon, les personnes concernées frappent directement à la porte, les professionnels décrochent leur téléphone pour demander du conseil et de la formation.

Tableau idyllique ? Certes l'offre d'accompagnement s'est largement étoffée au cours de ces deux dernières années mais il reste aujourd'hui encore de nombreuses perspectives à explorer. L'énergie des débuts est toujours là, l'avenir de l'association s'incarne maintenant dans un projet de déploiement adossé à un projet de recherche national en partenariat avec l'ISPEP, sous la direction de Linda Cambon, chercheuse spécialisée sur les conditions d'efficacité des interventions complexes en santé publique (Centre de Recherche Inserm-Université de Bordeaux) prévu en 2019-2020.

La route est encore longue alors levons nos verres et portons un toast : « Longue vie à Santé ! ».

LES AXES D'INTERVENTION DU MODELE DE SANTE !

- Viser le rétablissement et l'amélioration de la qualité de vie
- Réintégrer la personne dans un parcours de santé sans poser comme condition une démarche d'arrêt
- Lever les freins à l'origine de son isolement social et médical

Principes et postures

- Accueillir la personne avec la réalité de ses consommations d'alcool sans condition préalable de changement
- Se centrer sur les pratiques et les contextes de consommations (analyser les manières de boire)
- Agir avec pragmatisme « ici et maintenant »
- Intervenir sans délais
- Disponibilité de l'intervenant en RDR alcool en fonction des besoins de la personne
- Parler autrement d'alcool et considérer autrement les consommateurs d'alcool
- Respecter les choix de vie et de consommation
- Être en capacité d'intervenir en situations complexes

Les phases de l'accompagnement RDR alcool

L'accueil et l'accroche RDR alcool :

- Déconstruire les représentations et l'intégration du stigmate « alcoolique »
- Lever le sentiment de honte, de culpabilité et d'échec
- Tenir compte de la lassitude, de l'épuisement et de la résignation
- En finir avec la fatalité
- Identifier les bénéfices à boire, indices pour l'accompagnement à venir

La phase de sécurisation : consommations d'alcool et situation globale

- Intervenir sur les situations qui renforcent les consommations
- Eviter les « pics » de consommations (manque – suralcoolisation et sous alcoolisation)
- Porter attention aux situations d'urgence et aux besoins vitaux et agir en conséquence
- Prendre en compte les besoins immédiats
- Repérer les obstacles, les craintes, les non-demandes et les non-recours
- Intervenir dans le cadre de la vie réelle de la personne

La phase de stabilisation :

- Identifier les risques pris ou encourus et trouver des solutions adaptées
- Intervenir sur la santé globale : bio-psycho-sociale
- Trouver un équilibre de consommation satisfaisant pour la personne
- Réengager un parcours de santé adapté

LES ATOUTS DE L'APPROCHE RDR ALCOOL

- **Intervenir de manière précoce** : dès que la personne est préoccupée par ses consommations. Ne pas attendre l'aggravation de la situation pour engager le changement.
- **Intervenir sur les non-recours aux soins** : Intervenir à partir des ruptures, renoncements, retards ou refus de soins et lutter contre la stigmatisation, l'exclusion et l'injonction à l'arrêt.
- **Décloisonner les propositions de soins** et travailler à la convergence et la cohérence des propositions des intervenants autour du parcours de santé choisi par la personne.
- **Intervenir de manière globale** en traitant avec la même intensité les impacts sociaux, psychologiques et médicaux.
- **Intervenir sur l'amélioration de la qualité de vie et le rétablissement** pour intervenir de manière positive sur la stabilisation des consommations d'alcool et la reprise en main d'un projet de gestion de consommation.

LES RÉSULTATS À ATTEINDRE

- Diminution des situations à risque vécues
- Stabilisation des consommations et évolution à la baisse
- Amélioration globale de l'état de santé
- Reprise d'un parcours de santé adapté
- Réouverture des droits et ancrages administratifs (droits sociaux, logement)
- Amélioration du réseau social et familial
- Capacité à s'approprier sa situation et à trouver des leviers opérants
- Retour à l'emploi ou amélioration de la situation au travail
- Accès aux loisirs et au bien-être
- Amélioration de la qualité de vie

Contact :

www.sante-alcool.org

Mail : contact@sante-alcool.org - @Asso_SANTÉ

11A rue Louis Astruc - 13005 Marseille - Tél. : 04 84 33 32 19



CREAI PACA et Corse

**Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**



Le CREAI PACA et Corse est une association engagée depuis plus de 50 ans au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et des acteurs du secteur social, médicosocial, sanitaire des régions Sud PACA et Corse. C'est un partenaire indépendant, interface entre les pouvoirs publics, le secteur associatif et les usagers. C'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de réflexions dont l'expertise se construit et s'enrichit continuellement. Le CREAI PACA et Corse vise donc l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne en situation de vulnérabilité, dans le cadre des politiques publiques.

• Missions

ANIMATION : groupes thématiques départementaux ou régionaux, publications et organisations de colloques. Ainsi, en avril 2019, le CREAI PACA et Corse organise les 33^{èmes} Journées Nationales de formation des personnels de MAS, FAM et Foyers de vie à Marseille.

CONSEIL TECHNIQUE / FORMATION : interventions, accompagnements dans les établissements et services, auprès des équipes sociales et médico-sociales dans le cadre de journées techniques et de formations. Un catalogue de formations est édité chaque année et accessible en ligne sur notre site.

ÉTUDES : nombreuses enquêtes et recherches à la demande des partenaires locaux et nationaux. Celles-ci sont souvent publiées et accessibles en ligne depuis notre site internet.

OBSERVATION : analyse et synthèse d'informations quantitatives et qualitatives – gestion de base de données.

Ces deux dernières missions positionnent le CREAI PACA et Corse comme un véritable centre de ressource et l'amène à participer régulièrement aux instances administratives diverses (IAD).

• Le bureau

- Président : **Serge DAVIN**
- Président d'honneur : **Roland CANOVAS**
- Vice-Président : **Pierre FUSTE**
- Trésorier : **Bruno SOURIEU**
- Trésorier-adjoint : **Yves LARRIEU**
- Secrétaire général : **Jean-Pierre FAURAND**
- Secrétaire général-adjoint : **Bernard GIRY**

• Organigramme et contacts

Direction : **Cécile Chatagnon**

Pôle administratif : accueil, secrétariat de direction, formation et comptabilité - accueil@creai-pacacorse.com

Pôle technique : conseillers techniques, documentation, communication - contact@creai-pacacorse.com

CREAI PACA et Corse - 6, rue d'Arcole, 13006 Marseille - 04 96 10 60 60 - www.creai-pacacorse.com / [@CreaiPacaCorse](https://twitter.com/CreaiPacaCorse)

Le CREAI PACA et Corse est membre de l'ANCREAI (Fédération des CREAI)

Agora Social Club : le réseau social des acteurs de la santé en région

Les premières Agoras de la santé organisées en 2015 ont témoigné de la volonté des acteurs d'échanger, de collaborer, de partager les bonnes pratiques tout au long de l'année. C'est ainsi qu'est né le projet Agora Social Club de l'ARS PACA, porté par les acteurs de santé.

L'Agora Social club est un réseau collaboratif au service de la politique régionale de santé, qui propose une façon de travailler collaborative. Il est ouvert à tous les acteurs du monde de la santé : établissements de santé, médecins, associations, élus ...

Il repose sur trois piliers :

L'Intranet, pour des échanges entre acteurs facilités (poster un document, commenter et recevoir des notifications pour suivre l'activité de sa communauté...)

Un réseau social, dans lequel chaque communauté peut créer son groupe pour échanger en toute simplicité (observer l'activité, participer, animer sa propre communauté de travail).

Un social learning ou formation en ligne : tout le monde peut y contribuer en postant des tutoriels (les bons gestes pour économiser de l'énergie, la façon de se laver les mains pour éviter la propagation de virus ou les bonnes pratiques en termes de vaccination...), des vidéos, des MOOCs...

Y accéder : <https://asc.paca.sante.fr/privateLogin.jsp?redirect=https%3A%2F%2Fasc.paca.sante.fr%2Fjcms%2F>

Agenda

Colloques

■ Colloque national des villes santé de l'OMS

23 mai 2019, Marseille

Lors de cette journée organisée par le réseau français des villes santé de l'OMS, sur le thème "Environnements intérieurs de qualité : les villes s'engagent pour la santé des habitants.es", les plénières, ateliers et communications affichées exploreront des questions telles que : comment favoriser les environnements intérieurs de qualité dans les différentes politiques publiques ? quelles approches pour agir efficacement sur les inégalités sociales de santé ? quelles actions locales proposer ?

Un appel à communications est ouvert jusqu'au 8 avril 2019.

Pré-programme :

<http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/Annonce-colloque-Marseille-V4.pdf>

Inscriptions : secretariat@villes-sante.com

Tél. : 02 99 02 26 06

■ Périnatalité et santé environnementale

11 juin 2019, Marseille

Colloque proposé par le CRES et l'ARS PACA, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE 3). Objectif : former les professionnels de la périnatalité aux risques sanitaires liés à l'environnement.

Programme en cours, prochainement disponible sur le site du CRES.

Conférence

■ 12th European Public Health Conference. Building bridges for solidarity and public health publique

20 au 23 novembre 2019, Marseille

Le thème du 12^{ème} congrès de l'Association européenne de santé publique (EUPHA) est : "construire des ponts pour une santé publique solidaire et ouverte sur le monde".

Cinq axes constitueront la colonne vertébrale de ces 3 journées :

1. Migrations : construire des ponts pour une santé publique solidaire
2. Intersectorialité : construire des ponts pour intégrer la santé dans toutes les politiques
3. S'adapter : construire des ponts pour diversifier les acteurs et les approches en santé publique face aux changements démographiques
4. Santé mondiale : construire des ponts entre l'Europe et ses voisins pour une santé publique européenne connectée aux enjeux mondiaux
5. Changer de regard : construire des ponts pour définir les nouveaux rôles de la santé publique

L'appel à communications est ouvert du 1^{er} février 2019 jusqu'au 1^{er} mai 2019.

Informations et inscriptions : <https://ephconference.eu/index.php>

Semaines

■ Semaines d'informations sur la santé mentale

18 au 31 mars 2019, France

La 30^{ème} édition des Semaines d'informations sur la santé mentale aura pour thème : "santé mentale à l'ère du numérique" ».

Consultez le site Internet :

<https://www.semaines-sante-mentale.fr/>

Des manifestations sont organisées dans la région de Marseille : conférences, journées portes ouvertes et formations.

Téléchargez le programme complet :

http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_crespa-ca/_depot_arko/basesdoc/1/601697/telechargez-le-programme-complet-.pdf

■ Semaine européenne de la vaccination 2019

Du 24 au 30 avril 2019

Objectif : accroître les couvertures vaccinales en sensibilisant à l'importance de la vaccination les parents, soignants, professionnels de santé, décideurs et médias.

De nombreuses actions de sensibilisation et de vaccination sont en cours d'organisation en région.

Save the date

■ 7^{ème} Congrès de la Société européenne d'éducation thérapeutique

Du 9 au 11 mai 2019, Toulouse

En savoir plus

<https://sete2019.europa-inviteo.com/soumissions/>

Priorités Santé

Bulletin d'information
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur
178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille

Directeur de la publication

Professeur Roland SAMBUC, Président

Rédacteur en chef

Zeina MANSOUR, Directrice

Rédaction

Lisbeth FLEUR
Responsable de la communication, CRES PACA
Hélène FOXONET, Christel SANTACREUX,
Journalistes

Conception graphique

Studio CARGO - Toulon (83)

Impression

Imprimerie ZIMMERMANN, Villeneuve-Loubet (06)

Tirage : 8 000 exemplaires

N° 53 - Septembre/Octobre/Novembre/Décembre 2018

Périodicité : 3 numéros par an

N°ISSN : 1628-2884

Date du dépôt légal : 28 juin 2004

Pour recevoir gratuitement Priorités Santé,

Merci d'indiquer vos coordonnées postales

par mail :

cres-paca@cres-paca.org

ou par téléphone : 04 91 36 56 95

CRES PACA

178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE

Tél. : 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99

Email : cres-paca@cres-paca.org

Site : www.cres-paca.org

Codes 04

42, bd Victor Hugo, 04000 DIGNE-LES-BAINS

Tél. : 04 92 32 61 69 - Fax : 04 92 32 61 72

Email : codes.ahp@wanadoo.fr

Site : www.codes04.org

Codes 05

6, Impasse de Bonne, 05000 GAP

Tél. : 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27

Email : codes05@codes05.org

Site : www.codes05.org

Codes 06

27 bd Paul Montel, Bâtiment Ariane, 5^{ème} étage,

06200 NICE

Tél. : 04 93 18 80 78 - Fax : 04 93 29 81 55

Email : c.patruano.codes06@wanadoo.fr

Site : www.codes06.org

Codes 13

83, La canebière, 13001 Marseille

Tél. : 04 91 81 68 49

Email : contact@codes13.org

Site : www.codes13.org

Codes 83

Hôpital Georges Clémenceau

Bât. Coste Boyère - 1^{er} étage

421, avenue du premier Bataillon d'Infanterie

de Marine du Pacifique

83130 La Garde

Tél. : 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98

Email : contact@codes83.org

Site : www.codes83.org

Codes 84

13, rue de la Pépinière,

Quartier Saint-Ruf - 84000 AVIGNON

Tél. : 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89

Email : accueil@codes84.fr

Site : www.codes84.fr

JE SUIS UN GRAND MALADE ! ET ALORS ?

Gérard,
74 ans
vit avec
sa maladie
cardiaque
depuis 11 ans.

AVEC L'ÉDUCATION
THÉRAPEUTIQUE
J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !

PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ

MON-ETP.FR

TROUVER LE PROGRAMME
PROCHE DE CHEZ MOI

